

Le Narval ASBL

Autorisation parentale



Je / Nous soussigné(s).

Je / Nous soussigne(s),		
Nom:	Nom:	
Prénom:	Prénom:	
Adresse:	Adresse:	
Tél:	Tél:	
Père / mère / tuteur(*), auto	orisons notre fils / fille / pupille (*)	
Nom:	Date de naissance:	
Prénom:		
sorties club relatifs aux disc Les entraînements ont lieu samedi matin pour la plong Je reconnais / Nous reconn conditions et modalités de	gée Le Narval ASBL pour y participe ciplines enseignées par le club: plong chaque mercredi soir pour la plongé ée enfant à la piscine du centre sportaissons (*) avoir reçu toutes les infoces activités sportives pratiquées au e et d'activités Subaquatiques. (LIFR	gée sous marine et apnée. e adulte et chaque rtif d'Outremeuse à Liège. rmations souhaitées sur les sein de la Ligue
Fait à	le	
Signature(s) précédée(s) de	e la mention « lu et approuvé »	

Le Narval est affilié à la Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques (LIFRAS) et à travers elle à la Fédération belge (FEBRAS) et à la Confédération Mondiale (CMAS). Dans ce cadre, nos membres sont couverts tant en responsabilité civile que par une assurance individuelle. Les capitaux assurés vous seront communiqués sur simple demande. L'exercice de la plongée sous-marine comporte des contre-indications médicales (asthme, affections cardiaques, épilepsie, ...). C'est pourquoi tous les membres de la Ligue sont astreints à une visite médicale annuelle et pour la première fois avant tout entraînement. Nous vous conseillons d'effectuer cette visite le plus rapidement possible. Par ailleurs, la vie en pression est susceptible d'avoir certaines incidences sur le développement physique des adolescents. Aussi, l'autorisation d'un médecin compétent en matière de plongée est-elle, en plus de la visite médicale précitée, spécialement recommandée pour tout mineur d'âge. Notre activité sportive comporte des risques inhérents au milieu aquatique dans lequel elle se déroule. Bien que ces risques soient statistiquement limités, il est souhaitable que tous les candidats pratiquants (et leurs parents s'il s'agit de mineur d'âge) en soient informés avant même d'y être soumis. Nos dirigeants et moniteurs sont à votre entière disposition pour répondre à toute question que vous souhaiteriez leur poser à cet égard.

(*) Biffer les mentions inutiles